

## CONTACT

# RASOM



Réseau  
d'Aides  
Sud-Ouest  
Marnais

Pour tout contact avec le personnel du réseau :

Mme BUSCH Béatrice  
MAITRE E aide à dominante pédagogique  
St Denis à Sézanne  
Jeanne D'Arc à Montmirail

Mme LECOMTE Sabine  
MAITRE E aide à dominante pédagogique  
St Joseph à Vertus  
au 0686857581.

Mr PROLA Pascal  
MAITRE E aide à dominante pédagogique  
St Denis à Sézanne

Mme CASTET Nathalie  
MAITRE G :aide à dominante rééducative  
0676926408

Mme MARTIN Sylvie  
Permanence à la DIDEC le jeudi matin

## AIDER EN RESAU Les élèves en difficultés à l'école

Depuis la circulaire du 9 avril 1990,  
un service de l'Éducation Nationale est  
mis en place: le Réseau d'Aides  
Spécialisées  
aux Élèves en Difficulté.  
Il a pour objet de contribuer à la  
recherche et à l'élaboration de solutions.  
Il comprend :

### Trois enseignants spécialisés en aide pédagogique :

Mme BUSCH  
Mme LECOMTE  
Mr PROLA

### Une enseignante spécialisée en aide rééducative :

Mme Castet

### Une Psychologue de l'éducation :

Mme MARTIN Sylvie

<i>Equipe d'Aides Spécialisées du Sud-Ouest Marnais</i>		
Ecole Jeanne d'Arc 9, Place Frérot 51210 MONTMIRAIL	Ecole Saint- Joseph Rue des Falloises 51130 VERTUS	Ecole Saint-Denis 45, rue Léon Jolly 51120 SEZANNE
0326812266	0326522175	0326806311

### **Pourquoi s'adresser au réseau :**

- pour des actions de prévention : démarches qui visent à éviter l'apparition d'une difficulté, son installation ou son amplification
- pour des aides spécialisées : quand la situation des enfants le requiert, les membres du réseau concourent avec les maîtres qui le demandent à l'élaboration de projet d'aide.

### **Comment s'adresser au réseau :**

- en prenant contact avec un de ses membres pour les actions de prévention
- En remplissant une fiche de demande d'aide. L'enseignant informe la famille des difficultés de l'élève, de sa démarche auprès du réseau et lui propose de prendre contact avec celui-ci.

### **Que propose le réseau :**

- Echanger sur les difficultés de l'enfant suffit parfois à améliorer la situation. Si l'aide nécessaire relève de la compétence du réseau, il propose un projet d'aide. Les nécessaires régulations et ajustements seront discutés en réunion de synthèse.
  - Des priorités dans les secteurs d'intervention et les moyens mis en place sont définis chaque année .

et / ou

## La psychologue de l'éducation

Elle peut proposer **des entretiens au maître ou aux parents** pour faciliter la recherche des conduites et des comportements éducatifs les mieux ajustés en fonction des problèmes constatés.

**La psychologue de l'éducation** conseille aux parents une consultation extérieure à l'école quand la situation requiert une prise en charge qui ne peut être assurée au sein de l'école, ou lorsque des investigations approfondies psychopathologiques ou neuropsychologiques peuvent être suspectées. »

(circulaire du 30 avril 2002)

*Les actions en faveur des enfants en difficultés comportent **l'examen, et l'observation** des élèves en liaison étroite avec les maîtres et les familles. Elles visent à fournir des éléments d'information résultant de l'analyse des difficultés de l'enfant, à proposer des formes d'aides adaptées, à favoriser leur mise en œuvre. »*

**Le psychologue de l'éducation** apporte, dans le cadre d'un travail d'équipe, l'appui de ses compétences pour :

\*la prévention des difficultés scolaires

\*l'élaboration du projet pédagogique de l'école et sa réalisation

\*la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des mesures d'aides individuelles ou collectives au bénéfice des élèves en difficulté.

\*l'intégration de jeunes handicapés. »

(circulaire du 9 avril 1990)

## Le maître E

C'est un enseignant chargé des aides spécialisées à dominante pédagogique, il s'adresse plus particulièrement aux élèves qui « manifeste des difficultés avérées à comprendre et à apprendre, alors même que leurs capacités de travail mental sont satisfaisantes »

Ils mettent en place pour ces élèves des actions qui visent à la maîtrise des méthodes et des techniques de travail, à la stabilisation des acquisitions et à leur transférabilité, à la prise de conscience des manières de faire qui conduisent à la réussite.

## Le maître G

C'est une enseignante chargée des aides spécialisées à dominante rééducative.

Elle met en place des actions de prévention aux difficultés d'apprentissages au sein d'une classe entière.

La rééducation s'adresse aux enfants en difficulté scolaire, pas motivés, pas autonomes, qui ont des difficultés à se séparer de leur famille, qui n'ont pas envie de grandir, qui ne respectent pas les règles ou les limites (passage à l'acte), qui manquent de confiance en eux...

